

PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE OTHEATRO

Monsieur Daniel PERVES, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal que, dans le cadre du développement des publics, il est proposé de mettre en place un partenariat avec la société Othéâtre, dont l'objectif est d'amener un public nouveau vers les salles de spectacle du territoire avec une offre sous forme de « Box spectacles » : coffrets cadeaux à retrouver dans les réseaux de grande distribution (Cultura, Auchan...).

CONSIDERANT que, pour que la programmation du Vallon soit intégrée dans ces box au même titre que celles du Quartz, de la Carène, du Roudour, les places sont proposées aux abonnés de Othéâtre à un tarif réduit en souscrivant un abonnement à leur site,

CONSIDERANT que la Ville met à disposition un quota de places (4 minimum) sur le site Othéâtre,

CONSIDERANT que, pour chaque réservation par un de ses abonnés, Othéâtre reverse une somme fixe à la Ville, en fonction du tarif initial, à savoir :

TARIFS 2018/2019					
	A	B	C	D	E
Normal	25 €	20 €	15 €	10 €	5 €
Othéâtre	8 €	6 €	5 €	4 €	3 €

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Daniel PERVES, Adjoint au Maire,

VU l'avis favorable de la commission « Culture - Patrimoine » en date du 13 juin 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE (28 voix pour),

APPROUVE le partenariat avec la société Othéâtre.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	28
POUR	28
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 28 juin 2018


Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire
 Compte tenu de la transmission
 En Préfecture, le 02 JUIL 2018
 Et de la publication, le 02 JUIL 2018
 Fait à Landivisiau, le 02 JUIL 2018
 Le Directeur Général des Services,
 Pascal NANTEL